



Les agents de l'environnement déposent leurs armes pour une hausse salariale

PARIS - Les agents chargés de protéger la faune, les cours d'eau et les parcs nationaux vont déposer leurs armes de service devant les préfectures mardi pour réclamer une hausse salariale, en raison de la pénibilité de leur métier, dont le travail de nuit, selon les syndicats.

Ces agents sont appelés à "déposer leurs commissions, cartes de services et armes dans toutes les préfectures les mardis matin, les 16, 23 février et 2 mars 2010, une première dans l'histoire de la protection de la nature en France", a annoncé jeudi un communiqué CGT-FSU-Unsa-CGC.

L'appel concerne environ 2.500 professionnels de l'environnement, dont 1.200 gardes-chasse, 250 gardes moniteurs des parcs nationaux et 800 agents de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (études sur la qualité de l'eau, poissons et plantes aquatiques). Ils dépendent de la Fonction publique d'Etat.

Plus de 1.200 d'entre eux avaient déjà manifesté devant les préfectures de région le 4 février, selon l'intersyndicale. "Les armes seront mises au coffre et la clé solennellement remise sous scellés au préfet", a indiqué à l'AFP Laurent Faure (FSU).

"Depuis le début du conflit avec le ministère, le 15 janvier, ces armes ne sont plus utilisées. Ce n'est pas une grève, les agents rencontrent les maires, les associations de chasse, parlent de leur mouvement, mais ne vont plus sur le terrain", a ajouté la même source.

Selon lui, "la surveillance du braconnage représente jusqu'à cent nuits de travail par an dans l'Est de la France, là où il y a le plus de grand gibier", mais le ministère de l'Ecologie ne reconnaît pas la pénibilité de ce travail de nuit.

L'intersyndicale revendique "la revalorisation des grilles indiciaires", la requalification des postes "à hauteur des missions demandées", et "la reconnaissance de la pénibilité", en soulignant que la surveillance de la faune et la flore requiert une disponibilité sept jours sur sept, nuit et jour.

"Les salaires sont très bas, car nous sommes pour la plupart des pêcheurs et chasseurs, ex-des fédérations de chasse, passés à des statuts de contractuels des ministères, à partir de 1977", a expliqué à l'AFP Xavier Bruny (FSU).

(©AFP / 11 février 2010 19h22)